



CERFO

Formation RADF
Version 1.0

Centre d'enseignement et de recherche
en foresterie de Sainte-Foy inc.



Présentation de la formation pour la mise en œuvre du règlement sur l'aménagement forestier durable des forêts du domaine de l'État (RADF)

Cette formation a pour objectifs de:

- 1. Vulgariser certaines normes du Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État. Elle ne peut, en aucun cas, se substituer aux lois et règlements en vigueur. En cas de divergence, les seuls textes qui ont force de loi sont ceux publiés à la Gazette officielle du Québec.**
- 2. Identifier les nouveautés et modifications apportées par le RADF par rapport au RNI.**
- 3. Présenter une sélection d'articles du RADF selon une démarche opérationnelle de réalisation des activités d'aménagement.**

Le contenu écrit a été validé par la Direction de la protection des forêts du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Le contenu audio n'engage que le CERFO et n'a pas été validé par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pour certains articles du RADF, il est possible de faire une demande de dérogation en vertu de l'article 41 de la LADTF. Cet aspect n'est pas couvert dans cette formation. Bien vouloir se référer directement au RADF pour toutes informations à ce sujet.

Les figures présentées dans les modules sont tirées du Guide d'application du règlement sur l'aménagement durable des forêts du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Quant aux photos, elles proviennent de sites internet sans droit d'auteur et de collections privées, sauf si les droits sont mentionnés.

Toutes reproductions ou utilisations de ce matériel de formations à des fins commerciales sont strictement interdites.

Mise en contexte

Cette formation est issue d'un besoin identifié par le comité CIFQ-MFFP sur la mise en œuvre du RADF

Besoin exprimé pour créer du matériel de compréhension opérationnelle

Avoir du matériel commun pour assurer une compréhension uniforme.

Clientèle visée

Quiconque exerce une activité d'aménagement forestier dans une forêt du domaine de l'État.

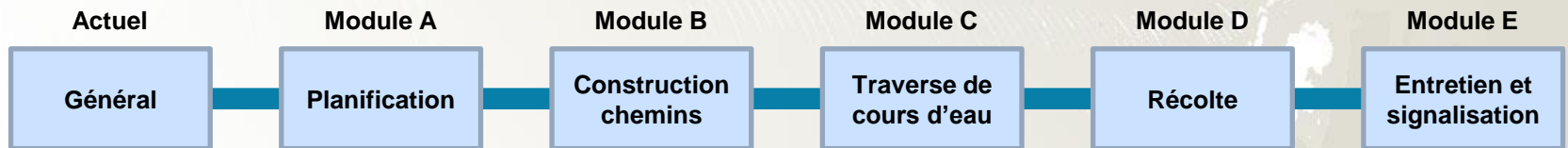
Pour le personnel d'exécution ou toutes personnes voulant couvrir uniquement les éléments opérationnels, dans certains modules, un lien hypertexte permet de couvrir seulement ces parties.

Description du matériel

- **Développée par le CERFO, en collaboration avec le CIFQ et le MFFP.**
- **Sera bonifiée à partir des commentaires et des expériences futures.**

Description du matériel

- Chacun des modules est autonome
- Contenu séparé en 6 modules



Description du matériel

- Module d'introduction - Présentation générale du contenu
- Module A - Planification des activités d'aménagement forestier reliées à la récolte des bois et de l'accessibilité au territoire
- Module B - Activités reliées à l'implantation, la construction et la fermeture des chemins multiusages ainsi que la gestion des sablières

Description du matériel

- Module C - Les activités reliées aux ouvrages permettant de traverser un cours d'eau.
- Module D - Les activités reliées à l'abattage, la récolte et l'empilement des bois et la protection de la régénération et des sols.
- Module E - Activités reliées à la sécurité des usagers, à l'entretien et à la signalisation du réseau routier forestier.

Description du matériel

Module A - La planification des activités d'aménagement forestier reliées à la récolte des bois et à l'accessibilité au territoire

- Lieux et territoires où les activités d'aménagement forestier sont interdites
- Lieux et territoires où on doit laisser des lisières boisées et un encadrement visuel
- Protection des habitats fauniques
- Délimitation des aires de coupe
- Tracés de chemins et sablières
- Calcul de débits et du dimensionnement des ponts et ponceaux

Description du matériel

Module B - Les activités liées à l'implantation, la construction et la fermeture des chemins forestiers ainsi que la gestion des sources d'emprunt

- **Caractérisation et classification des chemins**
- **Implantation d'un chemin**
- **Types de travaux à réaliser**
- **Chemins d'hiver**
- **Déboisement de l'emprise et des sablières**
- **Ouverture, exploitation et fermeture des sablières**
- **Terrassement, mise en forme et réfection**
- **Stabilisation des sols**
- **Fossés et drainage naturel**
- **Fermeture des chemins**

Description du matériel

Module C - Les activités liées aux ouvrages permettant de traverser un cours d'eau

- **Nouvelles définitions**
- **Caractérisation de l'écoulement de l'eau**
- **Types et choix des ouvrages**
- **Libre passage du poisson**
- **Aménagement, remblayage et compactage**
- **Enrochement et stabilisation**

Description du matériel

Module D - Les activités reliées à l'abattage, à la récolte et à l'empilement des bois et à la protection de la régénération et des sols

- **Nouvelles définitions**
- **Délimitation des zones à protéger**
- **Protection de certains sentiers**
- **Modalités d'intervention et types de récolte**
- **Circulation d'engins forestiers**
- **Protection et maintien de la fertilité des sols**
- **Empilements et mise en andains**
- **Utilisation optimale de la matière ligneuse**
- **Lavage des engins forestiers**


Description du matériel

Module E - La sécurité, l'entretien et la signalisation


- La sécurité des usagers
- L'entretien du réseau routier
 - entretien d'été
 - entretien d'hiver
- La signalisation routière

Description du matériel

Nouveautés ou modifications

- Identifiées tout au long des modules par le symbole «  »

Commentaires audio

- Identifiés tout au long des modules par le symbole «  »
- Les commentaires réalisés par M. Serge Leblanc, ing.f.


Liens hypertextes

- Contenu complémentaire

Description du matériel

CERFO Formation RADF Version 1.0


Libre passage du poisson n'a pas à être assuré

 [RADF 103](#)

Un ponceau doit être du poisson, **sauf si**, à du site de traversée:

- il y a présence d'une chute verticale d'une hauteur de plus de 1 m

le libre pass e 500 m en aval



Lien hypertexte vers de l'information supplémentaire

Commentaire audio disponible

Indique que l'article 103 contient des nouveautés ou des modifications par rapport au RNI



Mécanismes de rétroaction

- Commentaires sur la formation
 - Commentaires@cerfo.qc.ca
- Demande de formations personnalisées
 - Formations@cerfo.qc.ca

Ces adresses sont disponibles sur la page de téléchargement des modules de formation.